



SPÉCIAL BUDGET 2023 :

➤ UN BUDGET PRUDENT

➤ VÉGÉTALISER DES ESPACES DE VIE POUR TOUS

AU FIL DE THÈREVAL

LE JOURNAL MUNICIPAL DE THÈREVAL



A titre d'exemple, le futur projet d'aménagement du bourg prévu au budget 2023 va bénéficier de 75% de subventions. Sans l'aide de nos partenaires, ce projet ne pourrait pas être mis en oeuvre.

Heureusement, nous avons constitué une réserve financière au fil des années, mais la prudence est plus que jamais impérative.

Je vous laisse découvrir le détail du budget dans ce bulletin municipal.

Je remercie les services municipaux pour leur implication au quotidien et nos associations locales pour leur dynamisme et leurs initiatives. Je salue la création d'une nouvelle association, les "Thèr'valheureux". Bon vent, et pleine réussite pour leurs prochaines représentations théâtrales.

Avant d'évoquer les grandes tendances du budget 2023, je souhaiterais remercier nos partenaires publics. On évoque souvent le rôle des collectivités dans l'équilibre de notre société, mais une commune n'est rien si elle n'est pas accompagnée. Je pense aux services de l'État, au Conseil régional et au Conseil départemental pour leurs aides, et à Saint-Lô Agglo dans les actions quotidiennes.

2023 restera toutefois sur le plan budgétaire une année complexe où les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes, en particulier du fait de l'augmentation du prix de l'énergie et des fournitures diverses.

*la prudence est plus que jamais
impérative.*

Gilles Quinquenel, Maire de Thèrevail

SOMMAIRE

- 3 DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 8 DOSSIER : LE BUDGET 2023 À LA LOUPE
- 12 REPORTAGE PHOTO
- 13 NOS ÉCOLES
- 16 ÉCO-CITOYENNETÉ
- 18 SOLIDARITÉS
- 19 PAGE CULTURE
- 20 ASSOCIATIONS

RÉDACTION

Directeur de la rédaction : Gilles Quinquenel
Comité de rédaction : Commission culture et communication
Impression : Le Révérend imprimeur

Commune de Thèrevail - mai 2023

Mairie de Thèrevail, 13 rue Saint-Martin 50180 Thèrevail
02.33.05.05.59
mairie@thereval.fr
www.thereval.fr

AMÉNAGEMENT DES VOIES DOUCES – ÉTUDES

PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF – CONTRAT DE PÔLES DE SERVICES

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de délibérer pour approuver le projet, arrêter le plan de financement définitif et solliciter le versement de la subvention dans le cadre du Contrat de Pôle de Services (CPS) auprès du Conseil départemental de la Manche pour les études d'aménagement des voies douces aux cœurs des bourgs.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le projet, valident le plan de financement définitif et sollicitent le versement de la subvention dans le cadre du CPS.

Dépenses	HT	Recettes	HT
Étude de faisabilité	30 763€	CPS 50% (plafond de 30 000€)	15 000€
		Commune	15 763€
TOTAL	30 763€	TOTAL	30 763€

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION «LES CHATS D'HÉBÉC»

La commune de Thèreval confie à l'association "Les Chats d'Hébéc" la mission de capture des chats errants de la commune, ceci en vue de leur stérilisation/castration et identification selon la réglementation fixant les règles sanitaires et de protection animale.

La commune de Thèreval a signé une convention avec la Fondation "30 Millions d'Amis" pour une campagne de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages pour l'année 2023 et pour un nombre de 20 individus. Ceux-ci sont identifiés au nom de l'association et remis dans leurs lieux de captage.

Concernant les chats sociables ou adoptables, "Les Chats d'Hébéc" s'engage à gérer cette population, leur apporter un état sanitaire satisfaisant, et les identifier au nom de leur association. Ils sont sous leur responsabilité.

Afin d'aider l'association, la commune s'engage à financer les frais à hauteur de 40€ par chat avec un maximum de 30 chats pour 2023.

ASSOCIATION CANTINE DE LA CHAPELLE ENJUGER

DON À LA COMMUNE

Monsieur le Maire fait part d'un don remis par l'association de la cantine de l'école de La Chapelle Enjuger d'une valeur de 21 591.81 euros, mettant fin à son activité à l'école de la Chapelle Enjuger. Monsieur le Maire rappelle également que sans attendre le versement du don, la collectivité a fait l'acquisition de matériels et a réalisé des travaux de rénovation dans la cuisine.

Monsieur le Maire remercie l'association pour la gestion de la cantine et le travail effectué.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le don de l'association de la cantine de La Chapelle Enjuger sur le budget primitif 2023 de la commune.

SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE



VERSEMENT D'UN DON À LA CROIX-ROUGE

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de verser un don de 2 000€ à la Croix Rouge en soutien aux personnes victimes du séisme survenu le 6 février dernier en Turquie et Syrie.

RENTRÉE AU COLLÈGE

LA COMMUNE RECONDUIT SON AIDE FINANCIÈRE POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

Le conseil municipal souhaite renforcer son soutien auprès des familles des futurs collégiens. En partenariat avec les deux associations des parents d'élèves, les fournitures scolaires nécessaires à l'entrée au collège seront fournies par la commune.

Ce sont 31 futurs collégiens qui bénéficieront de ce don.



CESSION DES LOCAUX COMMERCIAUX

FIN DES CRÉDITS-BAUX



Les crédits baux arrivant à échéance, Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de courriers de Madame Annibalini, en date du 25 octobre 2022 pour une levée d'option d'achat du salon de coiffure et Madame Goulet, en date du 22 septembre 2022 pour l'achat de l'épicerie d'un euro.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité a émis un avis favorable à la levée d'option d'achat du crédit-bail de Madame Annibalini pour le commerce situé 12 place de la Fontaine, pour un montant d'un euro et de Madame Goulet pour le commerce situé 10 place de la Fontaine, pour un montant d'un euro.

Pendant vingt ans, la commune a porté la gestion des bâtiments commerciaux avec le versement d'un loyer fixe pendant toute cette durée. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les commerçants sont devenus propriétaires de leurs locaux pour un euro. Cette opération très innovante en 2002 a permis l'installation de commerces en coeur de bourg.

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2023

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Par circulaire du 7 décembre 2022, les services de la préfecture invitent les communes à procéder au dépôt des demandes de subvention dans le cadre de la DETR sur la plateforme avant le 31 janvier 2023. Monsieur le Maire propose de déposer 4 dossiers :

➤ Cimetièrre parc

Dépenses estimées : 349 883 € HT

DETR : 139 952 (40%) | Commune : 209 930 €

➤ WC publics

Dépenses estimées : 47 535 € HT

DETR : 9 507 € (20%) | Commune : 38 028 €

➤ Végétalisations des 2 cours d'écoles

Dépenses estimées : 139 014 € HT

DETR : 41 704 € (30%) | Commune : 97 310 €

➤ Préau LCE

Dépenses estimées : 37 699 € HT

DETR : 11 309 (30%) | Commune : 26 390 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le plan de financement prévisionnel et adopte les modalités de financement. Un engagement est pris afin de prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

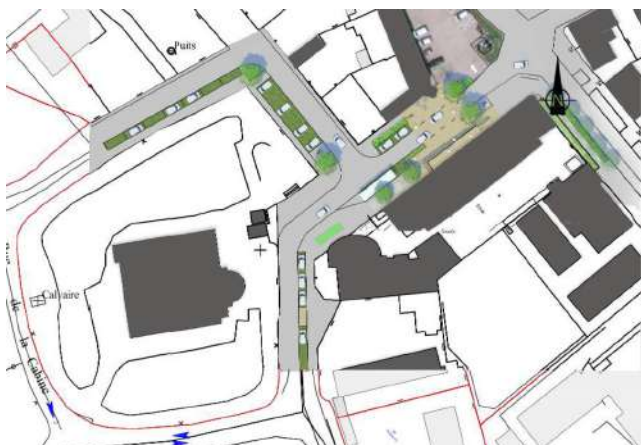


AMENDES DE POLICE

Par circulaire reçue le du 7 novembre 2022, les services du département nous informent qu'ils sont chargés de répartir la somme allouée chaque année par le ministère de l'Intérieur au titre de la dotation du produit des amendes de police pour financer des travaux d'amélioration de la sécurité routière dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier concernant la sécurité dans le bourg de Thèreval au niveau de l'école. Ces travaux permettront d'assurer la sécurité des piétons à proximité des écoles, à l'aménagement de parkings pour améliorer la sécurité sur les voies adjacentes, aménager des points dits singuliers et mettre en place une signalétique pour marquer une zone de 20 km/h.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour ce projet de sécurisation des abords de l'école.



©Setur

ASSOCIATIONS

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023

	Voté en 2023
Écoles de Thèreval (selon projet)	8000€
Association des Parents d'Élèves Hébécrevon	350€
Comité d'animation de l'école de La Chapelle Enjurer	350€
Anciens combattants Hébécrevon	180€
Anciens combattants La Chapelle Enjurer	180€
Club Soleil d'Automne Hébécrevon	350€
Club de l'Amitié La Chapelle Enjurer	350€
Comité des fêtes Hébécrevon (selon projet)	250€
Comité des fêtes La Chapelle Enjurer (selon projet)	350€
Société communale de Chasse Hébécrevon	350€
La Boule Chapelaise	350€
Association Pêche Aventure Hébécrevon (selon projet)	350€
Entente Sportive Hébécrevon - section course à pied	350€
Au Petit Bonheur Hébécrevon (selon projet)	350€
Amicale Cycliste du canton de Marigny (course à La Chapelle Enjurer) (selon si la course a lieu en 2023)	100€
Familles rurales (en lien avec La Ruche) (selon projet)	350€
Prévention routière	100€
UDAF	100€
Ligue contre le cancer	100€
Association des paralysés de France	100€
Donneurs de sang	100€
UCA Thèreval	350€
Moto-club Les Calmos Hébécrevon (selon projet)	350€
Les p'tits doudous Saint-Lô (si demande et projet)	100€
Association Accès cité	100€
Bouillonnant Valthère	350€
ACMPS (Professionnels de santé) (selon projet)	350€
Estime et Mieux-être	350€
Association VERTHA	350€
Association Les Copains d'antan	350€
Les Chats d'Hébèc'	1200€
Fondation 30 Millions d'Amis (selon convention)	900€
Croix Rouge (séisme en Turquie et Syrie)	2000€
Les Thèr'valheureux	350€
Fondation du Patrimoine	200€

AVENIR DU LOCAL COMMERCIAL DE LA CHAPELLE ENJUGER

CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Régine Hervieu, conseillère municipale en charge du commerce et de l'artisanat, a présenté un compte-rendu des réunions du groupe de travail mis en place pour l'étude de faisabilité du local de l'ex-boulangerie de La Chapelle Enjuger.

En octobre 2022, un groupe de travail composé de 6 élus a été créé. Il est composé de Nicolas Bourdier, Régine Hervieu, Sandrine Lechevallier, Sylvain Lesénéchal, Daniel Rousselle et Gérard Sophie.

1ère réunion de travail | 2 novembre 2022 :

Le groupe dispose d'un délai de trois mois pour présenter son projet en réunion de Conseil Municipal et l'estimation des travaux à envisager. Suite à la décision du Tribunal de Commerce, après plusieurs échanges avec le liquidateur, celui-ci a donné le feu vert pour l'accès au bâtiment. Une visite des locaux a été effectuée le vendredi 4 novembre 2022. Plusieurs professionnels intéressés par un projet de fabrication et/ou vente ont ainsi pu être contactés.

Après cinq années de portage par l'EPFN, l'achat du bâtiment doit s'effectuer en 2023 et sera inscrit au prochain budget (investissement). En cas de reprise, le magasin aura besoin d'être réhabilité, générant de nouvelles dépenses (le principe étant que ces éventuels investissements puissent être couverts par un loyer).

En tenant compte du contexte économique actuel, le groupe de travail a dû évaluer les risques et le taux de réussite de la réouverture du lieu, tout en n'oubliant pas l'objectif qui est d'avoir du pain au quotidien, souhait premier des habitants.

La communication auprès de toute la population reste une priorité quel que soit le résultat de notre démarche." G. Quinquenel et R. Hervieu



1ère réunion avec les professionnels et producteurs. participation de Lucie Poussier, Guillaume Fernagu, référents commerce à Saint-Lô Agglo | 29 novembre 2022 :

Malgré l'intérêt porté par deux personnes pour le local commercial et le logement adossé, le projet envisagé n'inclue pas un espace de vente de pain.

Les référents Saint-Lô agglo rappellent combien un espace de vente de producteurs demande de temps et d'énergie : rotation des producteurs, permanences, etc. L'embauche d'un salarié est exclue. Deux possibilités se dessinent :

- Locaux et appartement occupés par le couple intéressé. Le dépôt de pain reste inenvisageable.
- Appartement occupé par le couple et locaux commerciaux partagés par un « collectif producteurs », cuisson du pain par un boulanger-paysan.

Nouvelle rencontre avec les professionnels et producteurs | 13 décembre 2022 :

Quelques professionnels se sont retirés du projet. Le projet d'un groupement de producteurs n'est pas envisageable, au vu du nombre insuffisant de professionnels contactés.

dans un magasin de producteurs, le chiffre d'affaire doit représenter 70% des ventes

Lucie Poussier et Guillaume Fernagu évoquent ainsi l'idée d'un projet associatif participatif, lié à une association locale (à créer) qui impliquerait les habitants (relai via une présence en point de vente). Sont alors présentés des exemples de cafés, épiceries, multi-services en service dans des communes de plus ou moins grandes tailles.

Monsieur le Maire rappelle qu'une mairie ne peut monter une association. Trois options se dégagent :

- Pas d'aboutissement du projet
- Création d'une organisation suffisante, la municipalité met le local à disposition (loyer selon travaux et aménagements)
- Installation d'un distributeur automatique de pain.

A la demande des producteurs, visite des locaux | 15 janvier 2023 :

Les contours d'un projet se dessinent :

- Soutenir la création d'une association pour un lieu participatif.
- Solliciter la population par l'adhésion ou la participation active (crowdfunding).
- Ouverture 3 jours par semaine (mardi, jeudi, samedi).
- Relais de présence par demi-journée : une personne volontaire prête à assurer 3 permanences.
- Évidence d'un dépôt de pain. Collaboration avec l'épicerie d'Hébécreevon.
- Paniers fruits, légumes tts les semaines
- Café, animations
- Animation mensuelle par un des producteurs.
- Dépôt de colis, journaux, ...

Le groupe de travail a pu prendre contact avec un multi-services associatif, tenus par cinq personnes à Caumont l'Eventé (Calvados).

Réunion du groupe de travail avec Monsieur le Maire, les Adjointes avec la participation de Lucie Poussier | 23 février 2023 :

Gilles Quinquenel évoque la rencontre avec Monsieur Marescal, qui souhaitait se retirer du projet. Nicolas Bourdier rappelle que le premier frein pour Monsieur Marescal et les producteurs reste le coût d'un loyer.

« Un propriétaire quel qu'il soit, et en l'occurrence la mairie, a inévitablement des charges. De plus, les locaux commerciaux auront besoin de travaux de mise aux normes et l'appartement tout autant. (Etude EPFN) »

Est alors évoquée l'idée d'utiliser les murs de la mairie annexe de la Chapelle Enjurer. Le mobilier et matériel professionnel sont récupérables dans l'ancienne boulangerie : il n'y aurait donc ni loyer, ni investissement, seule la signalétique extérieure et urbaine serait à prévoir. Pour rappel, l'espace avait déjà été utilisé comme dépôt vente de pain et épicerie et de stockage.

Monsieur le Maire évoque l'intérêt d'un projet associatif et formule un avis favorable à la mise à disposition gratuite d'une partie de la mairie annexe.

Le groupe de travail conforte cet avis et propose que ce point soit évoqué à la réunion du conseil municipal.

Réunion extraordinaire du conseil municipal : décisions | 28 février 2023 :

Monsieur le Maire propose de soumettre l'avis du Conseil Municipal et de procéder à un vote à bulletins secrets.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR LA MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UNE PARTIE DES LOCAUX DE LA MAIRIE ANNEXE :

A la majorité, 20 Pour, 0 Non, 1 Blanc. Les conseillers municipaux acceptent de mettre à disposition une partie des locaux de la mairie annexe pour l'installation du projet associatif.

SUR LE DEVENIR DU LOCAL COMMERCIAL : POUR LA CONSERVATION PAR LA COMMUNE :

A la majorité, 0 Pour, 20 Non, 1 Blanc, les conseillers municipaux décident de ne pas conserver le local commercial de La Chapelle Enjurer.

"La crise COVID-19, et la crise Ukrainienne ont des impacts majeurs sur le budget des collectivités. Cette année à Thèreal, les dépenses de fonctionnement progressent de manière importante et nous amènent à un budget communal 2023 plus contraint que les années précédentes." Le Maire, Gilles Quinquenel

BUDGET PRINCIPAL – FONCTIONNEMENT 2023 : 1 684 511€

Un excédent de 123 786€ en fonctionnement sur l'exercice 2022. L'excédent 2021 était plus élevé mais provenait essentiellement d'une recette exceptionnelle du budget « Eco-hameau ».

Après reprise de l'excédent 2021, l'excédent global constaté du 31 décembre 2022 est de 607 115€.

Deux faits majeurs en 2023 :

- Augmentation des dépenses d'énergie (+245%) et du personnel
- Participation au budget de Saint-Lô Agglo à raison de 19 000€ en 2023 (10 €/habitant).

A noter le soutien du SDEM50 grâce au groupement d'achat. Ces charges nouvelles conduisent à des recherches quotidiennes d'économies. Les élus du conseil municipal, réunis en groupe de travail, ont proposé une augmentation des taux de fiscalité de 2.5 %. Ces taux restent nettement inférieurs à ceux appliqués dans les communes voisines. A noter que les taux sont restés stables depuis ces 10 dernières années. L'impact de cette augmentation de taux aura une incidence moyenne de 10€/ foyer fiscal.



DES RECHERCHES D'ÉCONOMIES

- Performance énergétique
- Travaux rénovation thermique (mairie, Tilia, école ...)
- Bilan réalisé par le SDEM50
- Éclairage public
- Chauffage fioul La Chapelle Enjurer
- Tarifs électricité-gaz
- Gestion des outils numériques
- Production d'énergies renouvelables

Taux de fiscalité votés en 2022 et 2023

	2022	2023 (+2.5%)
Foncier non bâti	33.45%	34.29%
Foncier bâti	33.69%	34.53%

Tableau comparatif des taux de fiscalité à Thèreal et communes alentours en 2023

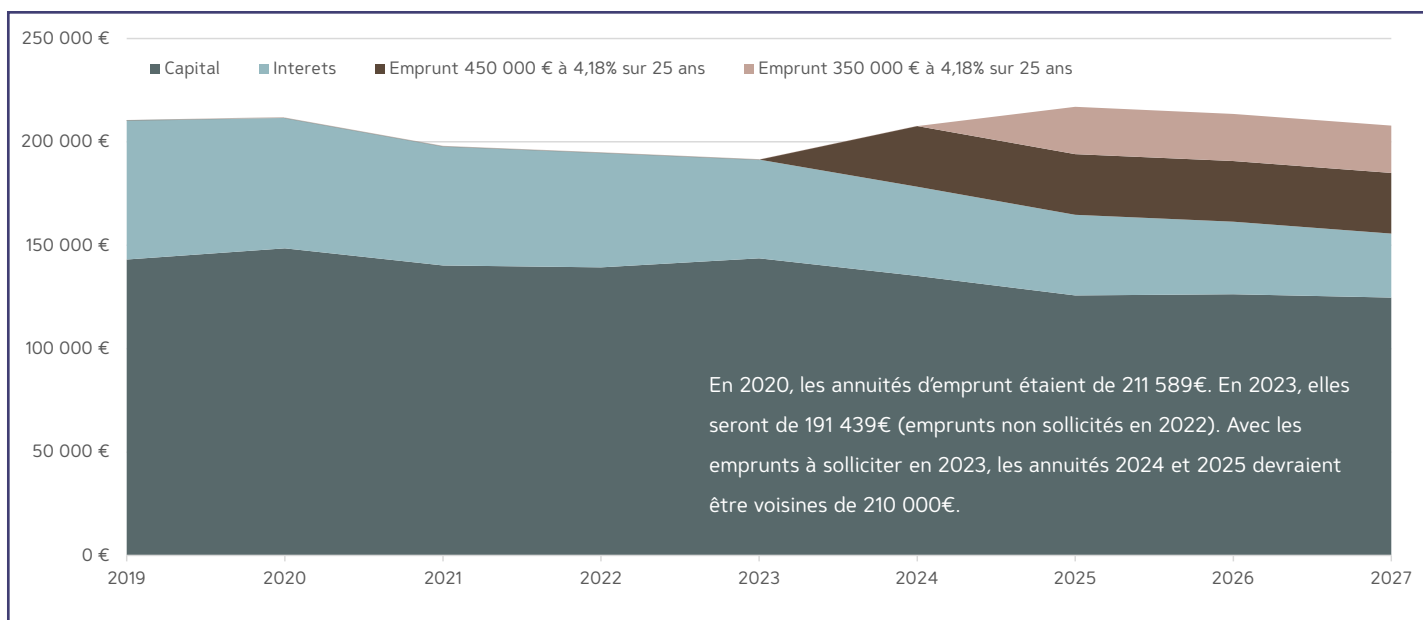
	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti
Pont-Hébert	36.92%	30.50%
Marigny	41.27%	38.73%
Saint-Gilles	37.58%	40.91%
Agneaux	36.58%	31.72%
Thèreal (+2.5%)	34.53%	34.29%

LA COMMUNE S'ENGAGE AUPRÈS DE TOUS

- Aide à la Croix Rouge de 2 000€ (séisme en Turquie et Syrie)
- Maintien des subventions aux associations (9 000€)
- 8 000€ d'aides aux projets scolaires
- Maintien de l'aide de 50€/élève de CM2 sur les fournitures scolaires à l'entrée au collège.
- Réserve de 118 401€
- Maintien des tarifs cantine et garderie en 2023

Le budget proposé est de 1 684 511€ en intégrant les 272 616€ d'excédent 2022. Un versement de 160 000€ est effectuée vers le budget d'investissement pour globalement financer le capital des emprunts.

GESTION DE LA DETTE



	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Capital	148 508€	140 258€	139 333€	143 707€	135 156€	125 760€	126 345€	124 678€
Intérêts	63 082€	57 656€	55 385€	47 732€	43 157€	38 982€	35 017€	31 001€
Total	211 589€	197 916€	194 718€	191 439€	178 313€	164 741€	161 362€	155 679€
Emprunt 450 000€ à 4.18% sur 25 ans					29 356€	29 356€	29 356€	29 356€
Emprunt 350 000€ à 4.18% sur 25 ans						22 832€	22 832€	22 832€
TOTAL					207 669€	216 929€	213 550€	207 867€

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023 : 2 471 441€

DONT 145 000€ DE CAPITAL D'EMPRUNT

En investissement, nous constatons un déficit de 449 094€ sur l'année 2022 : les travaux ont été réalisés et financés en grande partie par autofinancement (subventions partiellement versées et aucun emprunt sollicité).

Après affectation des résultats, il reste 272 616€ à intégrer au budget 2023.

Les divers investissements envisagés en 2023 seront financés par emprunts, subventions extérieures (773 473€) et une part d'autofinancement (494 500€). Le budget proposé minore les subventions attendues afin de faire preuve de prudence.

Clairement, si les subventions européennes FEDER ou de l'Etat (Fonds Vert) sont obtenues, ceci permettrait de limiter l'emprunt inscrit au budget.





©Lamare Pignon Architecte

QUELS TRAVAUX EN 2023 ?

- Fin de la rénovation de l'école : 530 000€
- Préau de l'école maternelle de La Chapelle Enjurer : 45 000€
- Sécurité/Aménagement du bourg : 488 000€
- Cimetière parc, boisé et paysager : 322 000€
- Voiries : 40 000€
- WC publics : 40 000€
- Cours d'écoles de La Chapelle Enjurer et d'Hébécrevon : 100 000€
- Four salle des fêtes La Chapelle Enjurer : 9 000€
- Effacement réseau pont crochu : 31 000€
- Toiture Salle des fêtes La Chapelle Enjurer : 10 000€
- Etanchéité école La Chapelle Enjurer : 19 146€

A noter également le rachat en 2023 des locaux de l'ex-boulangerie de La Chapelle Enjurer pour un coût de 140000€.

ZOOM SUR...

L'EXTENSION DU CIMETIÈRE D'HÉBÉCREVON

le projet

La création d'un cimetière parc boisé et paysager travaux préparatoires, élagage des arbres conservés, revêtements de sols (création d'une rampe d'accès, d'un parvis, de murets de délimitation et cheminements), plantations, assainissement, mise en place du mobilier (clôture, portail, points d'eau, collecte de déchets,

coût des travaux

274 389.60€ TTC (1^{ère} phase des travaux)



©La FABrique

LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES



©H. Goemaere/Cours d'écoles naturelles

le projet

Études, décapage (retrait d'une partie du bitume existant), création de fosses pour bac à sable et plantations de végétaux, fabrication de mobilier (bancs, cabanes en osiers, abri-préau, structures de jeux, etc.)

coût des travaux :

La Chapelle Enjurer : 36 056€ TTC
Hébécrevon : 65 896€ TTC (cour maternelle) et
 67 014€ TTC (plateau)

LES BUDGETS ANNEXES



UN BUDGET ANNEXE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Budget annexe : budget disposant de l'autonomie financière, mais pas d'une personnalité morale. Il est joint au budget principal de la collectivité.

Trois budgets annexes existent à Thèrevail : le budget annexe du lotissement "Les Ombelles", le budget annexe du futur lotissement de La Chapelle Enjuger, et le budget annexe du Tilia.

LOCAUX COMMERCIAUX DU TILIA

A noter la fin du budget lié aux commerces du bourg (épicerie, boucherie, salon de coiffure). Après 20 ans de crédit-bail, et des loyers fixes, les commerçants sont devenus propriétaires de leurs locaux.

Au 31 décembre 2022, le budget annexe dégagait un excédent de fonctionnement de 28 693 €. Le déficit d'investissement de 153 074€ s'explique par le décalage de versement du solde des subventions (Etat, Région).

Le budget 2023 est désormais consacré au local « le Tilia ». A terme les loyers couvriront les remboursements d'emprunts et les charges.

Concernant le bâtiment (acheté sur le budget communal en 2015), il est proposé qu'à compter du 1^{er} janvier 2023, les remboursements d'emprunts (6 882€ en capital et 3 030€ en intérêts) soient effectués sur le budget annexe. Les travaux étant terminés, nous attendons 350 000€ de subventions versées en 2023.



LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE ENJUGER : 16 PARCELLES

Après réalisation des dernières études liées à l'alimentation en eau potable et aux eaux pluviales, nous sommes désormais en mesure de lancer la réalisation du lotissement de La Chapelle Enjuger. L'actualisation des coûts de travaux amènera à une vente moyenne des parcelles autour de 48 000€ TTC. Ce chiffre élevé sera à affiner en fonction des coûts réels. Des préventes des parcelles seront mises en place afin de s'assurer de sa faisabilité.



LOTISSEMENT LES OMBELLES : EXTENSION DE 8 PARCELLES

Les dernières ventes de parcelles ont été effectuées en 2022 (341 025€) et les travaux de finitions de voiries ont commencé en ce début d'année 2023. L'actualisation du marché génère un surcoût estimé à 70 000€ lié au prix de l'énergie. Afin d'éviter ce déficit, il est proposé de viabiliser le « macrolot 2 » dès 2023 afin de dégager un excédent final sur cette opération.

/REPORTAGE PHOTO



RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

Eco hameau : recyclage des abris à déchets (et protection du candélabre)



Cimetière d'Hébécrevon : création de massifs et mise en place d'un récupérateur d'eau



AGENTS MUNICIPAUX : LES SERVICES TECHNIQUES, UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE TOUTE L'ANNÉE

Mise en place de bancs autour des églises



Embellissement des bourgs





"Projet-phare de notre mandat, les travaux de restructuration et rénovation thermique du groupe scolaire se sont terminés durant les congés scolaires d'avril. Grâce au travail des entreprises (le chantier aura débuté en février 2022), et à l'implication des agents des services techniques de la commune, les enfants ont pu (re)découvrir leur école ce mardi 2 mai".
Gilles Quinquenel

ÉCOLE D'HÉBÉCREVON

SPECTACLES :

Vendredi 20 janvier

Les PS-MS et MS-GS sont allés à la médiathèque de St Lô découvrir le spectacle "Graph". Un grand papier blanc posé au sol accueille deux artistes le temps d'une danse « chorégraphite ». Les danseuses investissent l'espace de la page blanche en utilisant différents matériaux. Les enfants ont aimé la danse des artistes, la peinture avec le sèche cheveux...



Mardi 28 février,

La classe de CP-CE1 s'est rendue au théâtre de Saint-Lô pour assister au spectacle intitulé "Lux ou la petite fille qui avait peur du blanc", proposé par la compagnie La Vouivre. Les élèves ont découvert un très beau récit conté, dansé, joué par deux comédiennes dans des décors originaux et des jeux de lumières très variés. Le thème du Noir et Blanc a été travaillé en classe autour du spectacle, de photographies de grands reporters et de films de Charlie Chaplin.



Mardi 7 mars

Le matin, les classes des CE2-CM1 et des CM1-CM2 sont allés voir "La Silencieuse en voyage", au théâtre de Saint-Lô. C'est un spectacle des JMF proposé aux scolaires uniquement. C'est un groupe de trois personnes qui chantent et jouent de la musique du monde. Ils chantent en espagnol, en portugais, en mongol, en persan et en une langue inventée. Les élèves ont découvert le chant diphonique : d'origine mongole, cette technique vocale permet à une seule personne de chanter deux sons en même temps. Ils ont découvert également des instruments de différents continents. Le mapping accompagnait ce concert (technique vidéo en trois dimensions qui donnent l'effet de textures aux images). C'est grâce à cela que les enfants ont compris que la Silencieuse était une montagne.

ÉCOLE ET CINÉMA

Le mardi 21 mars, les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 de l'école se sont rendues au cinéma de Saint-Lô, le Cinémoviking, pour aller voir un film dans le cadre du projet École et Cinéma.

Les CP-CE1 et les CE2-CM1 ont pu visionner *The Kid*, de Charlie Chaplin. Les élèves ont fortement apprécié cette séance, ils ont beaucoup ri des différents gags et surtout de la démarche de Charlot. Ils ont découvert les tous débuts du cinéma, et ont été étonnés d'apprécier d'aimer un film muet et en noir et blanc. En classe, ils ont travaillé sur le noir et le blanc, sur les astuces utilisées pour nous faire comprendre l'histoire et nous transmettre les émotions. Ils ont aussi pu débattre des différents thèmes abordés: le bonheur ou encore la pauvreté ...



Les CM1-CM2 ont, eux, été voir un film d'animation *Ma vie de courgette*, de Claude Barras. C'est un film émouvant car ces enfants ont été retirés de la garde de leurs parents (différents types de violence, alcoolisme, drogue, etc.) mais aussi rigolo puisqu'ils blaguaient et découvraient la vie ensemble. Ils ont pu s'exprimer sur leur ressenti et les leçons de vie apportées par ce film. Ils ont pu débattre sur des sujets comme les droits de l'Enfant et le bonheur.



En regardant le making-off, ils ont découvert que les personnages étaient en pâte à modeler, que les yeux étaient orientables et qu'il existait plusieurs bouches aimantées afin de retranscrire l'émotion au mieux. Un personnage réalisait 48 images de 3 secondes en moyenne en une journée, comme des prises photographiques : c'est le stop-motion.

DÉCOUVERTE DES ÉCHECS

Les MS et GS découvrent depuis février (une séance par semaine) le jeu des échecs avec Véronique, l'animatrice du club d'Agneaux. Les enfants ont appris le nom des pièces et le déplacement des pions, des tours, des fous et de la dame. Que de déplacements à mémoriser !

Merci aux parents et volontaires qui nous accompagnent chaque jeudi dans la classe pour aider les élèves à mémoriser les déplacements et à développer des stratégies.



SORTIE AU MUSÉE

Le mardi 28 février, les élèves de Moyenne et Grande Sections se sont rendus au Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Lô. Ils sont allés à la rencontre d'œuvres d'art sur le thème du portrait. Ils ont observé des portraits réalisés avec des techniques variées ; sculpture, peinture et photographie. Ils ont aussi eu, à la suite de la visite, un moment de pratique artistique. Ils ont produit un portrait en

associant l'utilisation de l'encre et le collage d'éléments des portraits vus lors de la visite.

RENCONTRE « RONDES ET JEUX DANSÉS »

Jeudi 9 février, nous sommes allés à la salle d'Agneaux présenter nos rondes "C'est l'heure de la gymnastique" pour les MS-GS et « La danse des si » pour les PS-MS.

Ensuite nous avons fait le bal des enfants avec toutes les classes présentes lors de cette rencontre, nous avons dansé : La ronde, La danse des bras, Stand up - sit down, Au fond d'un étang, Koman sa va doudou. Nous nous sommes bien amusés.

Merci aux parents accompagnateurs et à nos danseurs.

CARNAVAL

Vendredi 10 mars, c'était carnaval à l'école d'Hébécron. Dès l'après-midi, les élèves se sont déguisés, en classe. Ils sont revenus en soirée, en famille, pour défiler tous ensemble derrière le bonhomme carnaval. Les élèves de la classe des petits-moyens avaient fabriqué, en secret, sa grosse tête de clown, selon le thème de l'année, le cirque. C'est près du stade de foot que ce dernier a été brûlé selon la tradition. Enfin, l'équipe enseignante et les familles ont terminé la fête à la salle du Triangle où les parents de l'APE avaient prévu restauration et buvette.



Une journée particulièrement réussie !

©École Hébécron

ÉCOLE DE LA CHAPELLE ENJUGER



Le 100^{ème} jour d'école a été fêté avec des défis et des déguisements, un défilé et des dégustations de crêpes!



Lundi 3 avril, fin de la session Echecs avec l'intervention du club d'Agneaux pour une initiation et un approfondissement pour 3 de nos classes.

Le Comité d'Animation et la Mairie de Thereval ont financé de nombreuses activités dont plusieurs sorties théâtre pour les 4 classes.



©École La Chapelle Enjuger



En Maternelle, de nombreuses naissances d'escargots ont été observées par les enfants pour illustrer un véritable projet Sciences.

**rentrée scolaire
2023-2024**

**les inscriptions,
c'est maintenant !**



La commune de Thèreval ainsi que les Directrices des deux groupes scolaires, Mesdames Pogneau et Cauvin, invitent les parents et nouveaux arrivants à procéder à la pré-inscription de leurs jeunes enfants en mairie.

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, les travaux en extérieur vont bon train... Petit rappel des règles de bon usage, pour le respect de l'environnement... et du voisinage !

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN : ATTENTION AUX SANCTIONS

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Soyez malins : essayez-vous au compost ou utilisez ces déchets pour pailler au pied des plantes. Vous n'avez pas la main verte? Vous pouvez également apporter vos déchets verts en déchèterie.

TAILLE DES HAIES : ATTENTION À LA NIDIFICATION DES OISEAUX



La Ligue pour la Protection des Oiseaux mais aussi l'Office français de la biodiversité recommandent de ne pas tailler les haies ni d'élaguer d'arbres à partir du 15 mars, et ce, jusqu'au 31 juillet. Cette période correspond en effet à la saison de nidification des oiseaux. Or, une coupe de haies et l'utilisation d'outils tranchants risque fortement de déranger ou déloger les volatiles.

Ce que dit la loi : si aucune loi n'interdit et ne condamne les jardiniers et particuliers de tailler les haies après le 15 mars, ce n'est pas le cas pour les agriculteurs. L'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales interdit en effet aux agriculteurs de tailler leurs haies du 1er avril au 31 juillet.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE : FAITES UNE PAUSE LES MIDIS ET WEEKEND

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

(Application par arrêté préfectoral de l'article R. 48-2 du code de la santé publique)

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Le programme départemental de lutte collective permet la destruction de nids de frelons asiatiques afin de limiter les nuisances apicoles, économiques, environnementales et de santé/sécurité publique.

La commune de Thèreval a signé une convention triennale (2021-2023) de lutte collective contre le frelon asiatique, et participe financièrement au programme.

La FDGDON et le conseil départemental se sont engagés dans une démarche de bonnes pratiques environnementales. La destruction des colonies de frelons asiatiques est faite avec une poudre à base de pyréthre d'origine naturelle introduite à l'intérieur des nids.



QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES SUR LE TERRITOIRE DE THÈREVAL:

Signalez le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.

N'intervenez pas vous même : la destruction est effectuée par un professionnel qualifié.

LE CHIFFRE **12001**
 c'est le nombre de signalements reçus à la FDGDON de la Manche en 2022. Parmi ces signalements, 9123 nids ont pu être détruits par la lutte collective.

OPÉRATION RÉNOVATION DU BOCAGE

Pour encourager la plantation de haies bocagères sur son territoire, Saint-Lô Agglo apportera une aide de 1€ par plant commandé (dans la limite de 100 plants aidés par bénéficiaire et des 10 000 premiers arbres commandés) Cette opération est ouverte à tous : propriétaires, agriculteurs, collectivités

MODALITÉS

Pour bénéficier de cette opération, il suffit de :

- commander 20 plants minimum pour toute plantation champêtre telle que la création ou rénovation de haies bocagères, de bosquets...
- compléter et retourner le formulaire d'inscription (disponible en mairie ou sur www.thereval.fr) accompagné du chèque de règlement à :



Chambre d'agriculture de Normandie
 Service Boisement
 6 Avenue de Dubna
 14 209 Hérouville Saint-Clair Cedex

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
 Service Boisement de la Chambre d'Agriculture Normandie : 06 58 69 45 69

CCAS

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Véritable outil de maintien du lien social, le registre communal des personnes vulnérables permet aux membres du CCAS d'informer et contacter celles-ci en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, catastrophes naturelles, épidémies...). La précédente crise sanitaire a démontré l'importance de ce registre dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes les plus fragiles.

L'inscription sur ce registre permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet. Cette inscription est facultative, et se fait en mairie.

N'hésitez pas à en parler à vos proches, voisins : la solidarité est une des réponses les plus efficaces aux problèmes d'isolement !

Contact et conditions d'inscription : ccas@thereval.fr

JEUNESSE



LE RECENSEMENT MILITAIRE N'EST PAS AUTOMATIQUE !

La commune de Thèreal invite tous ses jeunes habitants venant d'avoir 16 ans à se recenser en mairie. Premier acte "citoyen", le recensement militaire sera nécessaire tout au long de la vie des jeunes : inscription à un examen, admission au baccalauréat, inscription au permis de conduire, etc. l'inscription sur les listes électorales (qui, elle, est automatique aux 18 ans du recensé).

QUAND SE FAIRE RECENSER ?

Pour tout jeune français, à compter de son 16ème anniversaire, et jusqu'au 3ème mois qui suit. Régularisation possible jusqu'aux 25 ans.

CITYKOMI®

UNE APPLICATION MOBILE POUR RESTER INFORMÉ SUR THÈREAL



L'ACTUALITÉ DE THÈREAL SUR SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de Thèreal vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Thèreal directement sur votre smartphone ou votre tablette.

Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités. Depuis 2015, ce sont plus de 400 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®. Sans pub et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.thereval.fr ou au 02 33 05 05 59.

TRADITIONNEL REPAS DE NOS AINÉS

LA COMMUNE INVITE SES AINÉS DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023

La municipalité et le CCAS de Thèreal organiseront le 22 octobre prochain le traditionnel repas des anciens. Ouvert à tous les habitants de plus de 70 ans (et leur conjoint).

Une participation de 20€ sera demandée aux conjoints -accompagnants plus jeunes.



LE TRIANGLE



©Nirek Mokal

Dans le cadre du Festival Jazz dans les Prés, nous accueillerons à l'Espace culturel du TRIANGLE à Thèreval un prodige du **boogie-woogie** au piano **Nirek Mokal**. Un surdoué du clavier qui enflamme le piano et sait s'entourer des meilleurs musiciens. Il est l'invité des plus grands festivals et des salles les plus prestigieuses. Un parcours atypique à découvrir absolument via ce lien <https://www.nirekmokal.com/biographie/> ou sur Instagram : nirek_mokal. Sur Facebook : Nirek Mokal

Une chance rare de venir l'écouter et pourquoi pas d'esquisser quelques pas endiablés de boogie-woogie

Dimanche 4 juin 2023 à 17 heures | Espace culturel LE TRIANGLE à Hébécrevon, commune de Thèreval

Tarifs : 10€ - 8€ - gratuit moins de 18 ans

Réservation : <https://www.helloasso.com/associations/happy-jazz-club>

LA MÉDIATHÈQUE

ZOOM SUR...

La médiathèque a de nombreux livres en grands caractères à vous proposer. Ils permettent aux personnes qui ont des problèmes de vue de continuer à lire, mais pas seulement : tous les lecteurs peuvent les emprunter, soit parce qu'ils y trouvent un plus grand confort de lecture, ou tout simplement parce que le titre leur plaît. Ces livres en grands caractères sont mélangés aux autres dans les rayonnages de la médiathèque. Vous les repêrerez cependant facilement grâce à l'étiquette jaune qui les caractérise. Huit livres en grands caractères ont été achetés récemment. Parmi eux :



Les sens de nos pas, Claire Norton

Rien n'aurait dû réunir Auguste, quatre-vingt-cinq ans, et Philomène, quinze ans. Pourtant, la quête que le vieil homme et la jeune fille vont entreprendre ensemble et loin de chez eux se révélera le plus précieux cadeau que la vie pouvait leur réserver, à l'un comme à l'autre.



L'espoir de belles aurores, Antonin Malroux

"Emilienne, j'espère que tu tiendras ta promesse..." Janvier 1960, Gatien, un maçon, quitte son hameau du Cantal pour rejoindre son régiment en Algérie. Il laisse derrière lui Emilienne, dix-sept ans, fille d'agriculteurs aisés, qui a juré de l'épouser à son retour. En Algérie, c'est l'escalade de la violence. La famille de Gatien est inquiète mais les premières lettres du garçon sont rassurantes. Quant aux parents d'Emilienne, ils ignorent la liaison entre les deux jeunes gens mais leur abondante correspondance éveille leur attention. Et puis soudain, Gatien ne reçoit plus de nouvelles, comme si un drame s'était produit...



Bain de minuit à Buckingham, S.J. Bennet

L'année 2016, déjà marquée par le référendum sur le Brexit, s'annonce difficile pour Elizabeth II : l'un de ses tableaux préférés, mystérieusement disparu de sa collection privée, refait surface dans une exposition. Pour couronner le tout, l'ambiance au palais de Buckingham est gangrenée par une vague de lettres anonymes... Lorsque l'une de ses femmes de chambre est retrouvée morte, exsangue, au bord de la piscine, c'en est trop pour la souveraine !



Il est temps d'aimer, Carole Duplessy-Rousée

Réalisatrice pour la télévision, Constance, une femme brisée par un divorce douloureux, tente de se reconstruire en s'investissant à fond dans son travail. Après avoir quitté Rouen, où elle vivait avec son mari alcoolique, elle s'installe chez sa meilleure amie à Paris. Sa carrière prend un tour inattendu lorsque le célèbre producteur Stelio Marino la choisit pour réaliser sa future série.



LES THÈR'VALHEUREUX

C'est le nom de notre nouvelle association théâtrale, créée tout récemment ! Le bureau est ainsi constitué :

- Micheline Girard, présidente
- Chantal Renée, vice-présidente
- Sophie Gautier, secrétaire
- Nathalie Lavieille, trésorière
- Marie-Thé Housset, trésorière adjointe.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver en 2024 pour de nouvelles aventures !

Merci encore à l'A.S. THEREVAL (association football) pour son soutien et sa générosité lors de nos dernières séances.

Les membres des Thèr'valheureux



CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Une nouvelle équipe de bénévoles s'est constituée afin de maintenir la dynamique du Club Soleil d'Automne.

Le bureau est ainsi formé :

- Présidente : Reine Pacary
- Vice Présidente: Antoinette Lequeur
- Trésorière : Nicole Durchon
- Secrétaire : Edith Lescot
- Membres: Sylvie Crespin, Didier Lequeur.

La reprise des activités mensuelles a eu lieu le 4 avril, à 14h au Club House. Rendez-vous pour les prochaines dates le 2 Mai et le 6 Juin.

Le pique-nique est prévu le 28 juin, nous reprendrons contact avec vous pour les inscriptions et vous apporterons toutes les précisions voulues.

Le reste du programme est en cours de construction. Nous invitons les personnes de 60 ans et plus à nous rejoindre afin de partager des moments d'échange et de convivialité. Le prix de l'adhésion est fixé à 16€.

Notre club propose également à ses adhérents de participer à la représentation du spectacle "Le Cadre Noir" dimanche 23 juillet 2023 à l'Hippodrome de Pontorson Mont-Saint-Michel. Le départ pour cette journée spéciale se fera à 12h, à la salle du Triangle.

Le bureau

ENTENTE SPORTIVE D'HÉBÉCREVON

L'entente sportive d'Hébécreevonn composée des sections gymnastique, randonnée, tennis de table et course à pied, organise le samedi 10 juin 2023, à partir de 15h la journée de l'entente, au stade d'Hébécreevonn (ancien terrain), (ouvert à tous)

Au programme : randonnées et rencontre pétanque, suivi d'un repas sous tente sur réservation – menu adulte 12€ et menu enfant 7€

Inscriptions possibles à partir du 2 mai, auprès des responsables de section.

*Pour plus d'informations : 06.24.46.64.74 ou 06.31.24.43.92
entente-sportive.hebecreevonn@orange.fr*

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA MONTAGNE

CFM CHALLENGE 4x4 FFSA MONTAGNE

40^e COURSE DE CÔTE

TEURSES - THÈREVAL - AGNEAUX

12, 13 ET 14 MAI 2023

Parking gratuit
www.ffsamontagne.org

SPORT PRODUCTION

PARTENAIRES OFFICIELS DE LA COURSE DE CÔTE NATIONALE

COMITÉ D'ANIMATION DE L'ÉCOLE DE LA CHAPELLE ENJUGER

Les enfants et l'équipe enseignante ont pu chanter au sein de l'église de la Chapelle Enjuger avant les vacances d'hiver. Les familles se sont ensuite réchauffées avec le traditionnel vin chaud et ont fait des achats à la salle des fêtes lors du marché de Noël organisé par le comité d'animation.



La boom costumée du 3 mars 2023 a connu un véritable succès. Les enfants comme certains parents ont joué le jeu de se déguiser. Au cours de la soirée suite à réservation des croque-monsieur et des crêpes ont été dégustés. Le 16 avril a eu lieu le vide grenier sur le parking de l'école ce qui a offert une grande capacité d'exposants. Sur place les visiteurs ont pu se restaurer avec grillades, gaufres, crêpes et buvette. Les enfants ont pu s'amuser dans une structure gonflable gratuite.



Le comité d'animation offre un spectacle de magie et un goûter aux enfants l'après-midi du vendredi 7 juillet 2023. Alors abracadabra avec Maryline Helye Fossey.



Merci à tous les parents et leur famille pour leur mobilisation lors de nos différentes activités. N'hésitez pas à nous rejoindre en qualité de bénévoles ou à venir faire un tour à nos différentes manifestations et à nous suivre sur le page facebook « Comité d'Animation Ecole de La Chapelle Enjuger ». Mme Lepingard, la Présidente

LES COPAINS D'ANTAN

UNE ANNÉE 2023 DYNAMIQUE !



NOUVEAU ! LE CAFÉ DES COPAINS :

Le vendredi 17 mars, les copains d'antan ont inauguré « le café des copains ». Ce café associatif a pour but de renforcer le lien social au sein du village en

proposant des animations à chaque ouverture. Le Café des copains est ouvert deux vendredis par mois au local associatif Raymond Feuillet, de 18 h 30 à 22 h30.

Petite restauration sur place | Adhésion annuelle obligatoire: 3 € | Tél. 06 28 79 39 98 | Programme des animations sur la page Facebook : copainsantan

LE MARCHÉ DES COPAINS

Le marché regroupe quelques 20 exposants : producteurs, créateurs et artisans dans le bourg de La Chapelle Enjuger. Voici les dates :

- Dimanche 7 mai
- Dimanche 4 juin
- Dimanche 2 juillet
- Dimanche 3 septembre

NOUVEAU ! LE VIDE GRENIERS DES COPAINS

Le premier vide greniers des copains se tiendra le dimanche 4 juin de 9h à 18h dans le bourg de La Chapelle Enjuger (conjointement avec le marché). **Restauration sur place | Tarif : 1€ le mètre | Réservations : 06 98 46 52 43 | assocopainsdantan@gmail.com**

EXPOSITION DE VEHICULES D'ANTAN (2ème EDITION)

Le dimanche 3 septembre de 9h à 18h, les amoureux de camions, voitures anciennes et tracteurs d'antan pourront se retrouver à Thèreval pour un moment de nostalgie. En collaboration avec Christophe Leclerc et Patrick Lemoine, cette nouvelle édition proposera (en bonus) des balades en tracteurs !

Informations : 06 28 79 39 98 | assocopainsdantan@gmail.com



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'HÉBÉCREVON



L'Association des Parents d'Elèves d'Hébécrevon s'est fortement mobilisée depuis le mois de septembre pour financer les différents projets scolaires. Diverses actions ont été effectuées comme :

- la vente de sacs en tissu personnalisés avec les dessins des enfants de l'école
- le marché de Noël avec un bel étalage d'objets créés par petits et grands
- la vente des grilles de Pâques
- le carnaval où le bonhomme (dont la tête a été créée par la classe de petite et moyenne section de maternelle) a pu être brûlé, suivi d'une soirée à la salle le Triangle avec repas et musique.

Un grand merci à tous pour votre présence et participation à ces divers évènements. Un grand et beau projet va voir le jour en juin : un cirque installera son chapiteau pour le plus grand plaisir des enfants. Après deux semaines de travail sur différents ateliers, ils feront une représentation le vendredi 30 juin. Lors de cette journée, l'APE sera présente pour admirer les enfants et proposer la vente de repas, gâteaux, boissons, etc. pour un moment convivial. Nous vous attendons toujours aussi nombreux !

N'hésitez pas à rejoindre les membres de l'APE ou proposer votre aide même ponctuelle.

Informations utiles :

Suivez nous sur Facebook : [APE Ecole d'HEBECREVON](#)

Contact présidente : [Gwenaëlle Duchemin 0667974080](mailto:Gwenaëlle.Duchemin@ape.hebecrevon50@gmail.com)

Mail : ape.hebecrevon50@gmail.com

MOTO-CLUB LES CALMOS

Le moto-club Les Calmos de Thèreal a organisé sa première balade de l'année, ce dimanche 29 mars 2023. Les 14 participants (avec 9 motos) se sont rassemblés au club-house d'Hébécrevon pour un café avec un départ à 9 heures 30, en direction de Mont Dol, une petite commune de 1100 âmes dans le département de l'Ille et Vilaine. Cette balade effectuée sur les routes départementales a permis de longer la côte et de se diriger vers les polders du Mont-Saint-Michel, et Roz-sur-Couesnon (35) pour une pose café. Une halte déjeuner a eu lieu dans un restaurant de Marcey-les-Grèves (50). Le retour s'est déroulé en bordure de côte avec un arrêt à Coudeville-sur-Mer. Au total, près de 250 kilomètres ont été parcourus sous un soleil radieux. La prochaine balade du moto-club est programmée pour le dimanche 23 avril 2023.



©Motoclob Les Calmos

Le moto-club ainsi que les associations de Thèreal (Hébécrevon) ont organisé le samedi 11 février dernier des menus à emporter avec une tombola au profit du jeune Baptiste Chistel pour participer au financement de son foot-fauteuil. Nous remercions la boucherie charcuterie Besnard de Thèreal d'avoir accepté de confectionner ces excellents couscous à emporter, ainsi que toutes les personnes ayant participé à cette opération par l'achat de repas ou la remise de dons. Un chèque de 1 156€ a été remis à Baptiste le vendredi 24 mars 2023 au bar "Au Bon Accueil" chez Dominique Pacary, Président du club de football d'Hébécrevon. Une tombola sera à nouveau organisée à son profit lors des épreuves sportives automobiles des Teurses d'Hébécrevon du 14 mai 2023.

REGROUPEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES



DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES SONT À VOTRE DISPOSITION SUR HÉBÉCREVON, N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER.

De gauche à droite : Catherine Gessat, 06.81.20.12.55 | Sophie Charmant, 06.19.07.16.47 | Virginie Deschateaux, 06.47.12.48.82 | Nadège Plaine, 06.77.11.61.56 | Mélissa Boudet, 06.48.03.68.92 | Virginie Fortin, 06.41.76.66.55 | Valérie Mariette, 06.18.80.62.12 | Aurélie More Chevalier (absente sur la photo), 06.63.02.94.15

©Regroupement des Assistantes maternelles

LES CHATS D'HÉBÈC'

TOUJOURS SUR LE TERRAIN !

En ce début de saison de reproduction des chats, l'association ne manque pas de travail :

- Les trappages se poursuivent sur Thèreval (Hébécreevon et La Chapelle Enjurer) afin de stériliser les chats errants.
- Une cabane construite bénévolement a été installée (avec l'accord de la mairie et l'aide des employés communaux que nous remercions), pour mettre à l'abri les chats errants de Thèreval déjà stérilisés, identifiés, et qui sont nourris quotidiennement.
- Toutes nos familles d'accueil sont bien occupées avec les rescapés qui peuvent être sociabilisés, en vue de leur adoption prochaine.

Par ailleurs, les Chats d'Hébèc' ont accompagné en ce début d'année les mairies d'Agneaux, de Pont-Hébert et Tessay-Bocage dans leur démarche vers la protection active des chats errants, par le biais d'une convention elles-aussi avec 30 Millions d'amis. Notre association les aide dans leurs démarches, et participe à la formation des trappeurs bénévoles.

N'oubliez-pas ! : nous recherchons toujours activement des familles d'accueil et des bénévoles pour le trappage, car nous manquons de bras.



©Les Chats d'Hébèc'

Coordonnées :

Page Facebook : Les Chats d'Hébèc'

leschatsdhebec@gmail.com



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'HÉBÉCREVON

L'Amicale d'Hébécrevon créée en 1972 réunit des anciens combattants et veuves d'anciens combattants ayant servi essentiellement lors de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en raison de l'éloignement de la dernière guerre mondiale.

ORGANISATION DE L'AMICALE

- Président : Dominique Leboindre
- Vice-président : Michel Joret
- Trésorier – secrétaire : Jean Rauline
- Membres du bureau : Fernand Fleury, Michel Desvallées, Michel Juin, Michel Lepoil.

Une pensée particulière à notre ancien président Michel Lemoine qui a longtemps œuvré sans compter pour le bien de ses camarades et un grand remerciement à notre camarade Fernand Fleury vice-président depuis de nombreuses années qui a souhaité mettre fin à son mandat tout en restant actif au sein de l'Amicale.

Le drapeau est exposé dans la salle du conseil de la mairie. Michel Lepoil est le porte-drapeau titulaire et à ce titre participe à toutes les cérémonies cantonales ou lors des obsèques de camarades. Sur ce drapeau on retrouve inscrit en lettres d'or le souvenir des guerres ou combats :1914/1918 – 1939/1945 – 1954/1962 (Algérie).

Chaque année avec la participation de la Municipalité, l'Amicale organise les cérémonies au souvenir pour :

- Le 11 novembre 1918 qui marque la signature de l'Armistice qui mettait fin provisoirement aux combats de la première guerre mondiale.
- Le 8 mai 1945 qui commémore la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, la fin de la seconde guerre mondiale en Europe et la capitulation de l'Allemagne.

L'Amicale est représentée aux cérémonies organisées sur l'ensemble du canton.

RAPPEL DES ACTIONS DE 2021/2022

- Cérémonie du 8 mai 1945 (2021)
- Organisation cérémonie 11 novembre cantonal (2021).
- Cérémonie du 8 mai 1945 (2022)
- 25 juin 2022 – Hommage à la mémoire des fusilles de juin 1942. M. Virette fusillé sur la commune d'Hébécrevon, M. Branthonne, M. Voisin et M. Villard fusillés à Saint-Lô, inhumés à Hébécrevon.
- 11 novembre 1918 (2022).
- Restauration de la tombe de M. Pierre Lemazurier, mort pour la France en 1940.

LA VIE AU SEIN DE L'AMICALE

Chaque année l'Amicale propose ses calendriers sur l'ensemble de la commune. A Noël, chaque ancien combattant et veuve reçoit un colis constitué de produits locaux. Lors de la cérémonie du 8 mai, les amicales d'Hébécrevon et de Saint-Gilles se retrouvent pour un repas convivial.

Les événements actuels rappellent que la paix est fragile et qu'il convient d'entretenir le souvenir. Nous avons régulièrement une pensée pour tous nos frères d'armes anciens combattants qui nous ont quittés ces dernières années.

L'Amicale est ouverte aux nouvelles adhésions notamment des anciens combattants AFN non encore adhérents et aux personnels ayant servi en opération extérieure (OPEX) ainsi qu'à toute personne à titre de sympathisant.

les Anciens Combattants remercient tous les personnels de la Commune (accueil, secrétariat, agents techniques) pour leur disponibilité lors des préparations des Cérémonies du 11 novembre et 8 mai.

**Pour nous contacter : Dominique Leboindre | 06.61.30.54.99
dominique.leboindre@gmail.**

Les anciens combattants



©Amicale Anciens Combattants Hébécrevon

BOUILLONNANT VALTHÈRE

Avant de parler des projets de l'été revenons sur notre rendez-vous mensuel « cuire à Thèreval » et plus particulièrement sur la cuisson du 19 mars qui s'est accompagnée d'un chantier terre. A sa petite échelle le Bouillonnant Valthère a contribué à la 5ème édition de Chantiers Communs en proposant, en parallèle de sa cuisson mensuelle, un chantier participatif avec la construction d'un mur en terre.



©Bouillonnant Valthère

Cette journée, basée sur le collectif et le faire ensemble, a permis aux participants de découvrir les techniques de mise en oeuvre de la bauge, tout en dégustant, toujours dans la convivialité et la bonne humeur, des pains, des tartes et des pizzas. Un beau moment d'échange et de partage qui permet de faire connaître, toujours un peu plus, nos actions et nos valeurs.

NOS ÉVÉNEMENTS À VENIR POUR L'ÉTÉ :

PLEINS FEUX #2 | DU 1ER AU 15 JUILLET 2023

Comme on ne change pas une équipe qui gagne et qui s'active, le Bouillonnant Valthère vous invite cet été, à son festival Pleins Feux, pour poursuivre les aménagements autour du four à pain. Ce projet sera piloté par la même équipe de professionnels super dynamiques, l'architecte Kinya Maruyama ainsi que le collectif TERR'O composé de deux architectes et d'un paysagiste. Ce festival prendra la forme d'un workshop/chantier participatif en semaine pour imaginer et construire ensemble (atelier bois, atelier terre, atelier paysage...) et de journées festives (ateliers créatifs, cuisson, pique-nique, concert...) le samedi 8 et le vendredi 14 juillet. Fédérateur, participatif et convivial, Pleins Feux est ouvert à tou.te.s, jeunes et moins jeunes, totalement gratuit et ne nécessite aucune aptitude particulière, si ce n'est l'envie de se retrouver pour bricoler ensemble. Le programme complet, qui sera dévoilé début juin, vous réserve de très beaux moments avec des invité.e.s surprises en semaine et le week-end !!! Alors plus d'excuse pour ne pas venir nous voir, il y aura toujours un café ou un thé glacé pour vous accueillir!

CUIRE A THÈREVAL | LE 3ÈME DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

Le Bouillonnant Valthère propose toute l'année, depuis un an maintenant, une cuisson au feu de bois, le 3ème dimanche du chaque mois. Vous pouvez venir cuire vos pains, brioches, pizzas, teurgoules et autres plats à 11h, stade Joëlle Villain. C'est gratuit et ouvert à tous !!!

Nous vous redonnons les prochaines dates, à vos agendas :

- dimanche 21 mai
- dimanche 18 juin
- cuissons exceptionnelles en juillet : le samedi 8 et le vendredi 14 juillet 18h
- dimanche 20 août
- dimanche 17 septembre
- dimanche 15 octobre
- dimanche 19 novembre
- dimanche 17 décembre



©Bouillonnant Valthère

En attendant de nous retrouver, vous pouvez suivre notre actualité ou découvrir nos actions passées sur Facebook et Instagram et si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 37 79 07 98.

**GRATUIT
& OUVERT A TOUS**

PLEINS FEUX # 2

WORKSHOP CHANTIER PARTICIPATIF

**construction
& paysage**



**01. 07
15. 07
23**

Poursuivre collectivement l'aménagement d'un nouveau lieu de vie sur la commune de Thèreval.

Thèreval
NORMANDIE



avec **Kinya MARUYAMA**
architecte cofondateur du mouvement japonais Team Zoo
& le collectif **TERR'O**

plus d'info bouillonnantvalthere@gmail.com 06 37 79 07 98

VERTHA

Si vous avez entendu dire que la « Route » ne se fera pas vous n'avez pas complètement tort.... Mais vous n'avez pas complètement raison non plus..

La séance plénière du Conseil Départemental le 24 mars en est la preuve. Alors que le président Jean Morin envisageait, semble-t-il, un infléchissement de sa position quant aux projets routiers, s'appuyant sur les résultats d'une concertation relatives aux mobilités enfin dévoilés (un échantillon représentatif s'exprimant sur une volonté d'améliorer le réseau routier existant, mais s'exprimant également sur l'inutilité de voir de nouvelles routes se bâtir) Messieurs Philippe Bas, Philippe Gosselin et Axel Fortin Larivière, se sont évertués à défendre des projets désuets : Philippe Gosselin caricaturant sur le fait que sans aménagement routier la Manche finirait par devenir « une réserve d'Indiens », Philippe Bas décrétant, à lui seul, que les trois projets routiers sont « d'utilité » (publique ?) "ni contestés, ni contestables", enfin Axel Fortin Larivière affirmant que la création de nouvelles routes devait pouvoir se faire, la question n'étant pas l'infrastructure mais ce que l'on y met dessus...

Florilège de paroles d'un autre temps sans qu'à aucun instant ne soient évoqués, ni pris en considération, la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la hausse du coût de l'énergie et les premiers soubresauts du dérèglement climatique (méga-feux, inondations, sécheresses...). Le spectre du GIEC étant évoqué sans pour autant sembler faire sens pour certains de nos élus dont les propositions restent inexorablement tournées vers le modèle économique actuel.

Le Samedi 11 février VERTHA a organisé une action en direction de la jeunesse répondant à sa volonté de développer la conscience citoyenne des jeunes en faveur du respect de la nature et de l'environnement. L'action « Fabrique Ton Nichoir » a permis à 18 jeunes de tracer, scier, mesurer, couper, visser, pointer, rapper.... Pour, en fin d'après-midi, repartir avec leur premier abri à oiseaux... Une opération réussie et à reproduire auprès des générations qui seront les premières à subir les décisions néfastes de nos représentants politiques.



Axel Fortin Larivière, le 24 mars encourageait ses collègues de l'assemblée à fermer les yeux et « à imaginer le département de la Manche dans 50 ans si aucune route n'était construite ». Peut-être pourrions-nous nous prêter à imaginer à la même échéance, le regard de ces enfants, venus construire leur nichoir, devenus adultes, si dès aujourd'hui nos décideurs se montrent toujours aussi obstinés à vouloir réaliser des projets d'un autre temps.

Restons mobilisés !!!!

Rejoignez-nous !!!

Vertha@poste.net



LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT DE THÈREVAL

L'équipe du comité de fleurissement accueille l'ensemble des habitants et souhaite leur participation au concours des jardins et maisons fleuries. Cette année nous organisons un concours de potagers. Ceci est un encouragement pour toute l'équipe qui gère le fleurissement de votre commune, alors passionnés ou amateurs mais amoureux des belles plantes, inscrivez-vous. Cela est gratuit.

« L'époque rend la question de la culture potagère de plus en plus saillante et cruciale »

Un bon de participation, ci-dessous à découper, ou disponible en mairie est à remettre en mairie avant le 10 juillet. Un jury, choisi hors commune se déplacera courant juillet.

Pour le comité, Marie-Thé Housset et Jean-Claude Rihouey



BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) : NOM : Prénom:
 Adresse :
 Téléphone :

Déclare m'inscrire au concours des jardins et maisons fleuries 2023 et autorise le jury à pénétrer dans ma propriété même pendant mon absence.

CATÉGORIE : (COCHER L'OPTION CHOISIE)

- | | |
|---|--|
| 1 Balcons et fenêtres | 4 Jardin (plus de 1000m ²) |
| 3 Jardin (de 500m ² à 1000m ²) | 6 Commerce |
| 5 Ferme | 8 Potager enfant |
| 7 Jardin potager | |
| 2 Jardin (jusqu'à 500 m ²) | |

Date :

Signature

Bon de participation à déposer en mairie de Thèreval à Hébécrevon . En mairie annexe de la Chapelle Enjuger avant le 10 juillet.

THÈREVAL

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Toute
l'actualité de
la mairie en
temps réel

Avec Citykomi®,
l'application des
collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



Mairie de Thèreval
13 rue Saint-Martin
50180 Thèreval
02 33 05 05 59

